



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

divorce

Question écrite n° 23360

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur le problème que pose la délivrance de papiers d'identité pour des enfants dont les parents sont divorcés. En effet, nombre d'entre eux se voient dans l'impossibilité d'obtenir ces papiers au motif que l'autre parent n'aurait pas donné son accord. Il aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur ce problème et les éventuelles réponses qu'il entend lui apporter.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23360

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6165